



DIVISION DE MARSEILLE

Marseille, le 23 novembre 2018

CODEP-MRS-2018- 054598

**Monsieur le directeur du CEA MARCOULE
BP 17171
30207 BAGNOLS SUR CÈZE**

Objet : Contrôle des installations nucléaires de base
 Inspection n° INSSN-MRS-2018-0525 du 13/11/2018 à Marcoule (INB 71)
 Thème « gestion des situations d'urgence »

Monsieur le directeur,

Dans le cadre de la surveillance des installations nucléaires de base prévue aux articles L. 596-1 à L. 596-13 du code de l'environnement, une inspection de l'INB 71 a eu lieu le 13 novembre 2018 sur le thème « gestion des situations d'urgence ».

Faisant suite aux constatations des inspecteurs de l'ASN formulées à cette occasion, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui en résultent.

Synthèse de l'inspection

L'inspection de l'INB 71 du 13 novembre 2018 portait sur le thème « gestion des situations d'urgence ».

Les inspecteurs ont examiné par sondage les interfaces entre l'installation et le centre pour la gestion de situations de crise, les dispositions de gréement des postes de commandement (PC) de crise, la gestion des effectifs, des compétences et des formations, les moyens techniques dédiés à la gestion de crise, la programmation et la réalisation des exercices, l'élaboration du retour d'expérience, les contrôles et essais périodiques sur les équipements utilisés en situation de crise. Une mise en situation a été réalisée pour examiner la qualité des informations transmises au personnel d'intervention par l'installation. Ils ont effectué une visite du local de gestion de crise de repli.

Au vu de cet examen non exhaustif, l'ASN considère que les dispositions de gestion de crise examinées sont satisfaisantes.

A. Demandes d'actions correctives

Cette inspection n'a pas donné lieu à demande d'actions correctives.

B. Compléments d'information

Cette inspection n'a pas donné lieu à demande de compléments d'information.

C. Observations

Cette inspection n'a pas donné lieu à observations.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

**L'adjoint au chef de la division de Marseille de
L'Autorité de sûreté nucléaire,**

Signé par

Pierre JUAN